

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 FEVRIER 2023 à 19 h 00**

Compte-rendu

Madame le Maire propose de passer à l'examen de l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR DU 28 FEVRIER 2023

DELIBERATIONS	INTITULE	DECISIONS
2023/004	Approbation du temps scolaire 2023	Adopté à l'unanimité
2023/005	Travaux d'assainissement des eaux pluviales – convention de mandat avec la CA2BM	Adopté à l'unanimité
2023/006	Autorisation générale et permanente de poursuites au comptable public	Adopté à l'unanimité
2023/007	Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité	Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 19 h 45.

Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS,  
Maire.

